

Devenir tuteur d'une personne en situation de handicap



Management

Référence formation : 5-MG-TUTHAND - Durée : 2 jours

Objectifs

Connaître les rôles et missions de tuteur d'un travailleur handicapé Les spécificités du tutorat d'une personne handicapée Savoir écouter, comprendre et développer un accompagnement efficace pour faciliter son intégration au travail et lui transmettre des savoir-faire Acquérir les outils méthodologiques et relationnels pour exercer son rôle Informer et sensibiliser le reste de l'équipe

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Contenu pédagogique

Définir les contours de sa mission de tuteur

- La définition de tuteur en entreprise
- La réglementation et cadre juridique tuteuré/tuteur

Les missions du tuteur :

- Accueillir : le livret du tuteur et du tuteuré
- Diffuser les bonnes pratiques : la charte de valeur de l'entreprise
- Intégrer : la présentation à l'équipe, l'intégration dans l'entreprise
- Former : répertorier les besoins, accompagner la formation

Historique et généralité sur la situation de handicap

- La définition de la notion de handicap
- L'évolution de la notion de handicap au fil du temps
- Les représentations sociales du handicap
- Quelques notions chiffrées



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

Posture professionnelle du tuteur

- La place et le rôle du tuteur
- L'éthique et la déontologie
- Les qualités et compétences requises
- Postures à adopter (écoute, empathie, etc)

Différentes formes de handicap et leurs conséquences sur l'inclusion en entreprise

- Les différents types et formes de handicap : Visibles, invisibles

Déficiences, troubles, maladies invalidantes

Appréhender les conséquences du handicap sur :

- La communication
- Les relations
- Le poste de travail
- L'accès à l'information

Connaître :

- Les axes d'attention pour différentes formes de handicap

Accueil du travailleur en situation de handicap

- Recueillir les informations nécessaires à l'accueil du collaborateur
- Informer l'entourage professionnel en amont
- Savoir répondre aux aprioris dans une équipe de travail
- Informer et guider le salarié en situation de handicap dans l'entreprise
- Faciliter la progression du tuteur en tenant compte des contraintes liées au handicap

Former le salarié à son poste de travail

- Outils du dossier de tutorat
- Organiser la progression des acquis et des connaissances en fonction du parcours de formation du tuteur et de ses besoins spécifiques
- Evaluer le savoir faire et les aptitudes professionnelles
- Evaluer le savoir être et les attitudes professionnelles

Conclure et préparer la suite du parcours

- Réaliser un bilan de fin de parcours
- Aider à établir un projet professionnel



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

| | |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Organisation | Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| Profil formateur | <ul style="list-style-type: none">• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention• Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité |
| Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none">• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.• Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.• Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.• Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.• Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps) |
| Moyens techniques en formation <u>présentielle</u> | Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : <ul style="list-style-type: none">• Ordinateurs• Vidéo projecteur ou Écran TV interactif• Tableau blanc ou Paper-Board |
| Moyens techniques en formation <u>distancielle</u> | A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant. <ul style="list-style-type: none">• Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.• Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.• L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.• Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.• Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com |
| Modalités d'évaluation | <ul style="list-style-type: none">• Positionnement préalable oral ou écrit.• Feuille de présence signée en demi-journée.• Evaluation des acquis tout au long de la formation.• Questionnaire de satisfaction• Attestation de stage à chaque apprenant• Evaluation formative tout au long de la formation.• Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification NULL : https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL |
| Public concerné | Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle |

**XXL Formation**

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76